



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 27 février 2020

Délibération n° 20C/01/08

Date de convocation : 20 février 2020	Nombre de conseillers	
Date de publication : 05 mars 2020	Statutaires : 70 En exercice : 70	Présents : 44 Pouvoirs : 7 Votants : 51

Objet : ANNULE ET REMPLACE SUITE A UNE ERREUR MATERIELLE

Compte administratif 2019 du budget principal.

L'an deux mil vingt, le 27 février à 18h30, le Conseil communautaire de la communauté de communes du Plateau Picard, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la salle des fêtes de Essuiles Saint-Rimault sous la présidence de Monsieur Frans DESMEDT, Président.

Etaient présents :

M. BALTZ Jean-Paul, MME BARTHE Isabelle, MM BIZET Régis, BOURGETEAU Pascal, BOYENVAL Hubert, MME BRUNET Laurette, MM CARRE Christophe, DE BEULE Olivier, DENEUFBOURG Xavier, DESMEDT Frans, DESCAMPS Pascal (suppléant de M. DEWAELE Bernard), DUBOUIL Bernard, DUMONT Joël, MME DUPONT Stéphanie, M. FARCE Philippe, MME FERNANDES Guylaine, MM FOURNIER Alain, FLOUR Denis, FOVIAUX Pascal, GOURDOU Jean-Pierre, MME GRIGNON-PONCE Véronique, MM HAZARD Philippe, HENNON Jean-Louis, HOEDT Jean-Michel (suppléant de M. LEVESQUE Bruno), JUKIEL Yannick, LEBRUN Alain, LEDENT Didier, LEFEVRE François, MATTE Xavier, MICHEL Thierry, NAVARRO Julien, PAILLETTE Jean-Luc, PECHO Jean, PERONNET Patrick, PETIT Jean-Luc, PLASMANS Thierry, POINSARD Cédric, MMES POTELLE Nathalie, ROUSSEL Béatrice, MM SAINTE-BEUVE Nicolas, SCHNEIDER Christian (suppléant de M. WINDERICKX Jean-Luc), MME SOUDET Sylvie, M. TRUNET Philippe, MMES VAN DE WEGHE Elisabeth, VERMEULEN Christèle.

Soit 45 conseillers, formant la majorité des membres en exercice à l'ouverture de la séance.

Etaient absents : BAUDIN Alain, BERGERON Aurélie, BONNET Catherine, BOURGEOIS Jérôme, BUDIN Christophe, CANDELOT Bertrand, DEFLERS Alain, DOISY Hubert, GESBERT Laurent, HAMOT Bertrand, LEGROS Françoise, QUESNEL Gérard, RENAUX André, SIMON Marie-José, TOURTE Philippe, WARME Philippe, WELLECAN Pierre.

Ont donné procuration :

M. BOCQUET Jacques (Tricot) à MME ROUSSEL Béatrice (Tricot) ;

MME BODIN Evelyne (Maignelay-Montigny) à M. NAVARRO Julien (Maignelay-Montigny) ;
MME BOURGOIN Martine (Saint-Just en Chaussée) à MME BRUNET Laurette (Saint-Just en Chaussée) ;
MME LOBEE Edith (Saint-Just en Chaussée) à M. DESMEDT Frans (Saint-Just en Chaussée) ;
MME MARCHAND Marie-Jeanne (Maignelay-Montigny) à M. PETIT Jean-Luc (Maignelay-Montigny) ;
M. PAUCELLIER Hervé (Le Plessier sur Bulles) à M. BALTZ Jean-Paul (Le Mesnil-sur-Bulles) ;
M. THEOPHILE Pascal (Saint-Rémy en l'Eau) à MME BARTHE Isabelle (Cernoy) ;
M. VANDEWALLE Serge (Lieuwillers) à MME VAN DE WEGHE Elisabeth (Angivillers) ;

Ont été élus secrétaires de séance : MME DUPONT Stéphanie et M. PLASMANS Thierry

Le président de séance, Didier LEDENT, confie le soin au Directeur Général des Services, Geoffrey FUMAROLI de lire en détail le compte administratif tel qu'il a été joint en annexe au rapport.

Constatant que les membres présents n'ont plus de question ni observation sur ce point, le président de séance donne lecture du projet de délibération et propose de passer au vote.

Le Conseil,

Réuni sous la présidence de M. Didier LEDENT, délibérant sur le compte administratif du budget principal de l'exercice 2019, dressé par M. Frans DESMEDT, président de la communauté de communes ;

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu l'état des opérations d'investissement prévues pour 2019 et restant à réaliser ;

DONNE ACTE de la présentation des comptes administratifs 2019, lesquels peuvent se résumer ainsi :

Section de fonctionnement

Présentée par fonction, telle que dans l'annexe 1, la section de fonctionnement présente un résultat de :

Chap	Dépenses	10 392 376.01 €	Pour	Contre	Abstention
011	Charges à caractère général	2 309 730.28 €	51	0	0
012	Charges de personnel	2 579 842.07 €	51	0	0
014	Atténuation de produit	2 248 126.72 €	51	0	0
65	Autres charges de gestion courante	2 838 950.75 €	51	0	0
66	Charges financières	76 385.67 €	51	0	0
67	Charges exceptionnelles	3 253.83 €	51	0	0
42	Opérations d'ordre de transfert entre sections	336 086.69 €	51	0	0

Chap	Recettes	12 140 829.50 €	Pour	Contre	Abstention
013	Atténuation de charges	366 976.24 €	51	0	0
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	231 789.01 €	51	0	0
73	Impôts et taxes	9 317 518.03 €	51	0	0
74	Dotations, subventions et participations	1 978 016.31 €	51	0	0
75	Autres produits de gestion courante	186 418.98 €	51	0	0
76	Produits Financiers	16.82 €	51	0	0

Accusé de réception en préfecture
060-246000566-20200227-AR-20C0108-AI
Date de télétransmission : 10/09/2020
Date de réception préfecture : 10/09/2020

77	Produits exceptionnels	57 795.81 €	51	0	0
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 298.30 €	51	0	0

Résultat (€)	De l'exercice	Résultat reporté	Résultat cumulé
Dépenses	10 392 376.01 €		
Recettes	12 140 829.50 €	3 562 600.81 €	5 311 054.30 €
Solde d'exécution	1 748 453.49 €		

Section d'investissement

Présentée au niveau de l'opération, telle que dans l'annexe 2, la section d'investissement présente un résultat de :

	Dépenses	Recettes	Pour	Contre	Abstention
Opérations équipement	1 295 536.89 €	560 068.52 €	51	0	0
Opérations financières	469 515.35 €	1 418 702.53 €	51	0	0
Opérations non Individualisées	293 392.29 €	7 574.84 €	51	0	0
Opérations ordre	28 373.60 €	370 307.47 €	51	0	0
Opération pour compte de tiers	8 145.48 €	147 915.57 €	51	0	0
Opération patrimoniales	- €	- €	51	0	0
TOTAL	2 094 963.61 €	2 504 568.93 €	xxx	xxx	xxx
RESULTAT EXERCICE		409 605.32 €	xxx	xxx	xxx
Résultat reporté	57 620.69 €		xxx	xxx	xxx
RESULTAT CUMULE		351 984.63 €	xxx	xxx	xxx
Restes à Réaliser	1 650 750.00 €	221 862.00 €	51	0	0
Solde d'exécution	-	1 076 903.37€	51	0	0

RESULTAT GLOBAL DE CLOTURE:

Section fonctionnement 5 311 054.30 €
 Section investissement - 1 076 903.37 €

Excédent global de clôture : 4 234 150.93 €

Le Conseil,

RECONNAIT la sincérité des restes à réaliser ;

ARRETE les résultats définitifs tels qu'ils viennent d'être résumés ;

DECIDE d'affecter les résultats de clôture de l'exercice 2019 au budget primitif pour 2020, ainsi qu'il suit :

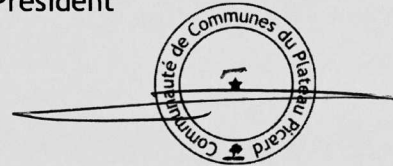
- **351 984.63 € du résultat d'investissement** sont reportés en recettes d'investissement (excédent au 001)
- **5 311 054.30 € du résultat de fonctionnement** sont affectés comme suit :

Accusé de réception en préfecture 060-246000566-20200227-AR-20C0108-AI Date de télétransmission : 10/09/2020 Date de réception préfecture : 10/09/2020

- **1 076 903.37 €** sont affectés au **besoin de financement de la section d'investissement** (titre à émettre au 1068)
- **4 234 150.93 €** sont affectés à la **section de fonctionnement en report à nouveau** (excédent au 002)

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Le Président



Frans DESMEDT

Acte publié ou notifié le 05 mars 2020

Accusé de réception en préfecture
060-246000566-20200227-AR-20C0108-AI
Date de télétransmission : 10/09/2020
Date de réception préfecture : 10/09/2020